

Nouméa, le 27 MAR. 2017

Direction de
l'Environnement

Le Chef de service

Service des installations
classés, des impacts
environnementaux et
des déchets

à

Bureau des installations
classées pour la protection
de l'environnement

Madame Sonia LAGARDE
Députée-Maire
MAIRIE DE NOUMEA
16 rue du général Mangin
BP K1
98849 NOUMEA CEDEX

6, route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone :

Objet : mise en service d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – station d'épuration de la Mutuelle des Fonctionnaires

Télécopie :
20 30 06

Pièce jointe : déclaration de la Mutuelle des Fonctionnaires de mise en service de ses installations

Courriel :

@
province-sud.nc

Madame la Députée-Maire,

affaire suivie par

Conformément à l'article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud, veuillez trouver ci-joint un exemplaire de la déclaration de mise en service de la Mutuelle des Fonctionnaires pour sa station d'épuration, sise 28 rue Oly, Vallée du Génie, commune de Nouméa.

N° 6828-2017/2-
ISP/DENV

Cette installation a fait l'objet du récépissé de déclaration ICPE n° 2014-32831/ DENV du 28 octobre 2014.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef de service des installations classées,
des impacts environnementaux et des déchets**



Vincent MARY